



DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DOUAI

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2025 – 19h00 – SALLE DES MARIAGES  
Commune de LAMBRES-LEZ-DOUAI**

<i>Date de la convocation</i>	20/03/2025
<i>Nombre de membres en exercice</i>	29
<i>Quorum</i>	15
<i>Membres présents</i>	21 (20 pour le vote)
<i>Pouvoir(s)</i>	8

**Présidence** : Mme SANCHEZ Caroline, Maire

**Secrétaire de séance** : Yaël CZUPRYNA

**Présents à l'appel** : 21

Mme SANCHEZ Caroline - M GOEMINNE Thierry - Mme KRZYKALA Peggy (départ 19h40)- M. WOSKALO Christophe - Mme JUDE Elisabeth - M. GUENEZ Frédéric - Mme HUREZ BEAUCHAMPS Caroline - M DESOR Jean-René - Mme HOGUET Marie-José - M CZUPRYNA Yael - Mme HAMEG Sylvie – M CHEVALIER David - Mme FARINE Marie-France - M SAVARY Alain - Mme BRILLON-VERDIER Christelle - Mme BOLDO Aurélie - M VAN-MAEL Laurent - Mme CAUVIN Léa - Mme BOLOGNA Natacha - M BEAUSSART Williams - M GOULOIS Bernard – M BELFER Alain

**Excusés avec pouvoir** : 8

Mme KRZYKALA Peggy (pouvoir à M Woskalo)  
M GIDASZEWSKI Benoît (pouvoir à M Guénez)  
M SILVIN Jérôme (pouvoir à M Savary)  
M DELATTRE Joel (pouvoir à M Desor)  
Mme KINT Christiane (pouvoir à M Goéminne)  
Mme PUMA Amandine (pouvoir à Mme Jude)  
Mme BONHOMME Thérèse (pouvoir à M Belfer)  
Mme DELPIERRE Marie-Claire (pouvoir à M Goulois)

**Assistaient également à la séance** :

Madame Caroline GALLO, Directrice Générale des Services  
Mme Nathalie BRISSEZ, assistante

Délégation de signature accordée par Mme le maire à M Christophe Woskalo, par arrêté n°2025-040 en date du 26 février 2025.

-----  
**Objet** : Compte financier unique 2024

La loi n° 2023-1322 de finances 2024 a mis en place le compte financier unique (CFU) que la commune présente pour son budget 2024. Il se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Les écritures en sont contrôlées par le comptable public.

Sont joints à cette présente délibération :

- Le CFU
- Sa note de présentation
- L'état des restes à réaliser.

Mme le maire propose à l'assemblée d'élire Mme Léa Cauvin, doyenne d'âge, pour présider la séance pendant le vote du CFU. Mme le maire quitte la séance.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 059-215903295-20250404-2025\_AVRIL03-DE

S<sup>2</sup>LO

L'assemblée valide la présidence de Mme Léa Cauvin et passe au vote

*Le CFU a été présenté lors de la commission finances élargie à tous les membres du conseil municipal le 19 mars 2025 et transmis le 20 mars 2025.*

***Le Conseil municipal valide, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le compte financier unique 2024.***

***POUR: 28***

***CONTRE : 0***

***ABSTENTION : 0***

Par délégation du maire,  
L'adjoint aux finances

Caroline SANCHEZ



*Rendu exécutoire par transmission  
au contrôle de légalité et publicité réglementaire.*